



L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, UNEF, UNL du Maine-et-Loire se félicite du succès considérable de la journée de grève et de manifestations du 5/12/2019 dans le département. Elle constate que dans de nombreux secteurs, la grève est reconduite, que dans d'autres la question de la reconduction se pose.

Elle reprend intégralement à son compte le communiqué de l'intersyndicale nationale :



Après le 5 décembre, déterminé-es pour gagner !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNL, FIDL et UNEF se félicitent de l'ampleur des mobilisations par la grève lancée ce 5 décembre et par la participation massive aux manifestations organisées partout dans le pays.

D'ores et déjà de nombreuses reconductions de la grève sont lancées et d'autres sont prévues dès ce vendredi, dans le privé et dans le public.

Nos organisations syndicales appellent en conséquence le gouvernement à entendre le message envoyé par les salarié-es et la jeunesse et à prendre ses responsabilités en ouvrant de réelles négociations sans préalable avec toutes les organisations syndicales.

Elles revendiquent le renforcement et l'amélioration du système actuel de retraite solidaire et intergénérationnel.

Elles réaffirment leur refus d'un système par points dit universel qui immanquablement conduirait à une baisse des pensions et à devoir reculer encore l'âge de départ. C'est par l'amélioration de l'emploi, par la fin du chômage massif et de la précarité tout au long de la vie, par l'augmentation des salaires et l'égalité entre les femmes et les hommes, que la pérennité des retraites sera garantie.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNL, FIDL et UNEF appellent à renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où les salarié-es le décident dès ce vendredi, ce week-end et lundi. Dans ce cadre, elles donnent rendez-vous le mardi 10 décembre pour une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. Les Organisations Syndicales se revoient le 10 décembre au soir pour les suites rapides à donner au mouvement.

A Paris, le 6 décembre 2019

Elle confirme les termes de l'appel aux salariés adopté le 5/12/2019 par l'assemblée des grévistes et secteurs en grève réunie à Angers. Elle appelle :

- ▶ **les salarié.e.s, étudiant.e.s, lycéen.ne.s à rejoindre la grève partout où ce n'est pas encore le cas et pour la préparer à se réunir en assemblées générales,**
- ▶ **À tenir une nouvelle assemblée des représentant.e.s et des grévistes des secteurs en grève lundi 9 décembre à 16 heures.**

Elle décide, pour répondre à l'appel de l'intersyndicale nationale,

**d'appeler à de nouvelles manifestations le mardi 10 décembre 2019.
Celle d'Angers aura lieu à 11 h place Leclerc**